

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Corrèze

Égalité Fraternité

Circonscription d'Ussel - Haute-Corrèze

Tulle, le 8 mars 2024

Affaire suivie par : Evelyne Guionnet Inspectrice de l'éducation nationale Chargée de mission départementale langues vivantes Tél : 05 87 01 20 97

Mél: evelyne.guionnet@ac-limoges.fr

44 bd du Dr Goudounèche 19200 USSEL L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : dispositifs d'enseignements internationaux de langues étrangères (EILE) - préparation de la rentrée 2024.

- PJ: courrier destiné aux parents ;
 - formulaire d'inscription ;
 - tableau nominatif.

Pour la rentrée scolaire 2024, les opérations de préparation de la carte scolaire de l'EILE doivent démarrer dès réception du présent courrier, afin que la négociation de validation nationale entre le directeur général de l'enseignement scolaire et les pays partenaires puisse se dérouler dès juin 2024.

Les cours d'EILE sont mis en place du CE1 au CM2, dans les écoles où une demande conséquente des familles existe. Ils peuvent être regroupés dans un nombre limité d'écoles lorsque les effectifs le justifient.

Je vous demande de procéder à un recensement des besoins dans votre école, pour la rentrée 2024, en vue de proposer une carte scolaire relative aux EILE. Vous veillerez sur la **transmission systématique à toutes les familles du formulaire d'inscription**.

Ces cours sont ouverts à tout élève dont la famille en souhaite l'inscription, dans la limite des places disponibles.

Vous trouverez en annexe :

- le courrier et le formulaire d'inscription destinés aux parents ;
- le tableau nominatif que vous voudrez bien retourner, par voie électronique, quel que soit le nombre de réponses, **pour le 29 avril 2024**, à <u>elisa.petit@ac-limoges.fr</u>.

Vous conserverez les fiches individuelles d'inscription dans votre école jusqu'à la fin de l'année scolaire 2024-2025.

À partir de l'ensemble des demandes exprimées et des situations locales, les possibilités d'implantation des enseignements intégrés et différés seront étudiées pour chacune des langues concernées.

Je vous remercie vivement de votre collaboration à la préparation de la carte scolaire EILE.

Signé

Franck CUTILLAS